



LA DOC a noté POUR VOUS en...

Revue des Lois, décrets, arrêtés, circulaires
Jurisprudences et réponses ministérielles

MARS 2012

Les textes à ne pas manquer ce mois-ci

- ✓ La loi relative à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels dans la fonction publique, à la lutte contre les discriminations et portant diverses dispositions relatives à la fonction publique.
- ✓ La loi visant à assouplir les règles relatives à la refonte de la carte intercommunale.
- ✓ La loi relative à la protection de l'identité.
- ✓ La loi relative à la majoration des droits à construire.
- ✓ Les décrets portant statut particulier du cadre d'emplois des assistants territoriaux d'enseignement artistique et fixant l'échelonnement indiciaire applicable à ce cadre d'emplois.
- ✓ La circulaire relative au non versement de la rémunération au titre du premier jour de congé de maladie des agents publics civils et militaires.
- ✓ La circulaire relative aux élections du Président de la République et aux élections législatives.

SOMMAIRE

ACTUALITES STATUTAIRES - RESSOURCES HUMAINES

AGENTS NON TITULAIRES.....	3
CADRES D'EMPLOIS	3
CARRIERES.....	4
CESSATION DE FONCTIONS	5
DISCIPLINE	6
FRAIS DE DEPLACEMENT	7
INSTANCES DE LA FPT.....	7
POSITIONS.....	7
REMUNERATION	8

ACTUALITES JURIDIQUES

ACTION SOCIALE.....	9
ASSOCIATIONS	9
CONTRATS ET MARCHES.....	10
DELINQUANCE	10
ECONOMIE.....	10
ELECTIONS	11
ELUS.....	11
ENVIRONNEMENT	13
ETAT CIVIL	15
FINANCES	16
INTERCOMMUNALITE.....	17
POLICE MUNICIPALE	17
RESTAURATION SCOLAIRE.....	18
SANTE ET SECURITE	18
URBANISME.....	19
VIE SCOLAIRE	20

ACTUALITES STATUTAIRES - RESSOURCES HUMAINES

AGENTS NON TITULAIRES

Les textes officiels du mois

Loi n° 2012-347 du 12 mars 2012

- Relative à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels dans la fonction publique, à la lutte contre les discriminations et portant diverses dispositions relatives à la fonction publique.

JOURNAL OFFICIEL du 13 mars 2012

Ce texte a pour objectif d'améliorer les conditions d'emploi des agents contractuels dans la fonction publique. Il contient également de nombreuses dispositions relatives à la fonction publique ainsi que des dispositions concernant les Centres de gestion.

CADRES D'EMPLOIS

Les textes officiels du mois

Décret n° 2012-437 du 29 mars 2012

- Portant statut particulier du cadre d'emplois des assistants territoriaux d'enseignement artistique.

JOURNAL OFFICIEL du 31 mars 2012

Ce texte a pour but d'intégrer dans le nouvel espace statutaire de la catégorie B de la fonction publique territoriale le nouveau cadre d'emplois des assistants territoriaux d'enseignement artistique résultant de la fusion des deux anciens cadres d'emplois de la catégorie B, les assistants et les assistants spécialisés d'enseignement artistique. Il prévoit les missions de ce nouveau cadre d'emplois en gardant les spécificités de cette filière (les agents du premier grade n'ont pas vocation à enseigner mais à assister les enseignants qui relèvent des deuxième et troisième grades), les spécialités dans lesquelles elles s'exercent (trois spécialités dans le premier grade : musique, art dramatique, arts plastiques ; quatre dans les deuxième et troisième grades, la danse s'ajoutant aux trois premières), les modalités de recrutement au premier et au deuxième grade, avec une spécificité pour la danse où seul un recrutement par concours externe est prévu.

Décret n° 2012-438 du 29 mars 2012

- Modifiant le décret n° 2010-330 du 22 mars 2010 fixant l'échelonnement indiciaire applicable aux membres des cadres d'emplois régis par le décret n° 2010-329 du 22 mars 2010 portant dispositions statutaires communes à plusieurs cadres d'emplois de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique territoriale.

JOURNAL OFFICIEL du 31 mars 2012

Ce texte fixe la valeur indiciaire des deux échelons provisoires créés par l'article 18 du décret portant statut particulier du cadre d'emplois des assistants territoriaux d'enseignement artistique, en modifiant le décret-cadre indiciaire du 22 mars 2010 applicable aux cadres d'emplois de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique territoriale. Le 1er échelon provisoire et le 2e échelon provisoire sont respectivement dotés des indices bruts 363 et 384.

CARRIERES

Les textes officiels du mois

[Décret n°2012-424 du 28 mars 2012](#)

- Portant création de la médaille de la sécurité intérieure.
JOURNAL OFFICIEL du 30 mars 2012

[Arrêté du 28 mars 2012](#)

- Relatif à la médaille de la sécurité intérieure.
JOURNAL OFFICIEL du 30 mars 2012

Jurisprudences

✓ Lorsqu'en application d'une décision de justice annulant son intégration dans un corps, un fonctionnaire est rétroactivement reclassé dans son corps d'origine, l'administration doit modifier sa notation uniquement à partir de sa réintégration effective.

[Conseil d'Etat n° 344582 du 22 février 2012](#)

✓ Les recrutements pris en compte pour le quota de promotion interne dans les cadres d'emplois de la fonction publique territoriale le sont quelle que soit leur date et même si l'agent concerné a quitté la collectivité.

[Conseil d'Etat n° 340720 du 22 février 2012](#)

✓ Lorsque la mutation d'un agent intervient dans les trois années qui suivent sa titularisation, la collectivité d'accueil verse à la collectivité d'origine une indemnité au titre, d'une part, de la rémunération perçue par l'agent pendant le temps de formation obligatoire, et d'autre part, le cas échéant, du coût de toute formation complémentaire suivie par l'agent au cours de ces trois années. A défaut d'accord sur le montant de cette indemnité, la collectivité d'accueil rembourse la totalité des dépenses engagées par la collectivité d'origine. Cette créance constitue une dépense à caractère obligatoire. Cependant les collectivités peuvent fixer par un accord le montant de l'indemnité à un niveau inférieur, voire nul.

[Conseil d'Etat n° 354114 du 9 mars 2012](#)

Réponses ministérielles

✓ Si les fonctionnaires qui ont satisfait aux épreuves de l'examen professionnel annuel organisé jusqu'au 30 novembre 2011 ne peuvent plus être promus dans le cadre de l'actuel décret statutaire, ils pourront à nouveau l'être à compter de l'entrée en vigueur du décret portant statut particulier du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux issu du nouvel espace statutaire, dont la publication devrait avoir lieu au premier semestre 2012.

[S17599 \(JO du Sénat du 16 février 2012\)](#)

CESSATION DE FONCTIONS

Les textes officiels du mois

[Circulaire du 20 janvier 2012](#)

- Relative à l'incitation à la reprise d'emploi par le cumul de l'allocation d'aide au retour à l'emploi (ARE) avec une rémunération professionnelle non salariée - Bases forfaitaires pour l'année 2012.
BULLETIN OFFICIEL du 3 février 2012

[Circulaire du 8 mars 2012](#)

- Portant pour 2012 fixation du montant garanti prévu à l'article L. 17 du Code des pensions civiles et militaires de retraite et revalorisation des prestations prévues aux articles L. 22, L. 28, L. 30 et L. 50 du même code aux retraités relevant de ce code ou du régime des pensions des ouvriers des établissements industriels de l'Etat et à ceux affiliés à la Caisse Nationale de Retraites des Agents des Collectivités Locales.
Site Internet du Premier ministre du 20 mars 2012

Jurisprudences

✓ Le manque d'esprit d'initiative et de capacité de décision d'un agent non titulaire recruté pour exercer les fonctions de directeur du service informatique, peut justifier son licenciement pour insuffisance professionnelle.

[Conseil d'Etat n° 336720 du 27 octobre 2011](#)

Réponses ministérielles

✓ Pour les agents non titulaires nés à compter du 1er janvier 1956, la limite d'âge s'établira à 67 ans comme ce sera également le cas pour les agents titulaire.

[S20642 \(JO du Sénat du 1^{er} mars 2012\)](#)

COTISATIONS SOCIALES

Les textes officiels du mois

[Circulaire du 20 février 2012](#)

- Relative à la loi n°2011-1906 du 21 décembre 2011 de financement de la Sécurité sociale pour 2012 (JO du 22 décembre 2011) - Loi n°2011-1977 du 28 décembre 2011 de finances pour 2012 et loi n°2011-1978 du 28 décembre 2011 de finances rectificative pour 2011 (JO du 29 décembre 2011).
BULLETIN OFFICIEL du 5 mars 2012

Ce texte commente les principales dispositions issues de ces lois ayant des incidences sur les cotisations et contributions sociales.

[Circulaire du 8 février 2012](#)

- Relative à la protection sociale des stagiaires de la formation professionnelle continue.
BULLETIN OFFICIEL du 3 mars 2012

[Circulaire du 16 février 2012](#)

- Relative à l'assiette forfaitaire de cotisations dues pour les animateurs recrutés à titre temporaire et non bénévoles.
BULLETIN OFFICIEL du 2 mars 2012

[Circulaire du 16 février 2012](#)

- Relative à la couverture des accidents du travail des élèves et étudiants visés à l'article L. 4128 (2ème) du Code de la Sécurité sociale.
BULLETIN OFFICIEL du 3 mars 2012

[Circulaire du 5 mars 2012](#)

- Relative aux rémunérations allouées aux salariés par une personne tierce à l'employeur.
Site Internet du Premier ministre du 15 mars 2012

Ce texte précise les modalités d'assujettissement aux cotisations et contributions de sécurité sociale des sommes ou avantages versés à un salarié par une personne tierce à l'employeur.

DISCIPLINE

Jurisprudences

✓ Le refus d'exécuter une mission dans le délai imparti est qualifiable de faute disciplinaire de nature à justifier une sanction même si cette mission porte atteinte aux prérogatives du cadre d'emplois définies par le statut particulier.
[Cour Administrative d'Appel de Marseille n°09MA00369 du 21 juin 2011](#)

✓ Un agent en congé de maladie pour accident du travail qui exerce une activité rémunérée de voyante à son domicile est passible d'une sanction de troisième groupe.
[Cour Administrative d'Appel de Bordeaux n°09BX02450 du 28 septembre 2010](#)

✓ Une mesure de radiation des cadres pour abandon de poste ne peut être régulièrement prononcée que si l'agent concerné a, préalablement à cette décision, été mis en demeure de rejoindre son poste ou de reprendre son service dans un délai approprié qu'il appartient à l'administration de fixer. Une telle mise en demeure doit prendre la forme d'un document écrit, notifié à l'intéressé, l'informant du risque qu'il encourt d'une radiation des cadres sans procédure disciplinaire préalable.
[Cour Administrative d'Appel de Lyon n°11LY01631 du 10 janvier 2012](#)

FRAIS DE DEPLACEMENT

Réponses ministérielles

✓ Les dispositions du décret n°2001-654 du 19 juillet 2001 relatives au remboursement des frais de déplacement liés à la formation sont partiellement erronées. Il faut considérer que l'indemnité de stage correspond aux formations d'intégration et de professionnalisation au premier emploi, et que l'indemnité de mission correspond aux formations de professionnalisation tout au long de la carrière, aux formations de perfectionnement ainsi qu'aux actions de lutte contre l'illettrisme.

[S20326 \(JO du Sénat du 8 mars 2012\)](#)

INSTANCES DE LA FPT

Les textes officiels du mois

[Décret n°2012-384 du 19 mars 2012](#)

- Portant nomination au Conseil commun de la fonction publique.

JOURNAL OFFICIEL du 21 mars 2012

POSITIONS

Jurisprudences

✓ Une commune peut lancer un appel à candidature portant sur l'emploi concerné avant même la fin du détachement de celui-ci, lorsque les délais de procédure pour fixer la fin du détachement sur un emploi fonctionnel, soit le premier jour du troisième mois suivant l'information de l'assemblée délibérante, et à plus de 6 mois de l'élection du maire, sont respectés.

[Conseil d'Etat n° 337122 du 23 décembre 2011](#)

Réponses ministérielles

✓ Lorsque l'indemnisation des jours de congés figurant sur le compte épargne temps (CET) est autorisée par délibération de l'administration territoriale, elle ne peut s'effectuer qu'à compter du 21ème jour, afin de privilégier ce mode de consommation des jours épargnés. Toutefois, au-delà de ce seuil, il appartient à l'agent lui-même de déterminer s'il conserve ses jours en temps ou s'il souhaite les voir indemnisés ou placés en épargne-retraite, sans intervention possible de l'employeur sur un nombre maximum de jours pouvant bénéficier de ces deux dernières possibilités.

[S20526 \(JO du Sénat du 16 février 2012\)](#)

REMUNERATION

Les textes officiels du mois

[Circulaire du 24 février 2012](#)

- Relative au non versement de la rémunération au titre du premier jour de congé de maladie des agents publics civils et militaires.

BULLETIN OFFICIEL du 3 mars 2012

Ce texte fait application des dispositions de l'article 105 de la loi n°2011-1977 du 28 décembre 2011 de finances pour 2012 instaurant un jour de carence pour les fonctionnaires en cas de maladie.

Jurisprudences

✓ Lorsqu'un litige oppose un agent public à son administration sur le montant des rémunérations auxquelles il a droit en application d'une réglementation, le fait générateur de la créance se trouve en principe dans les services accomplis par l'intéressé. La prescription est alors acquise au début de la quatrième année suivant chacune de celles au titre desquelles ses services auraient dû être rémunérés. Il en va toutefois différemment si le préjudice allégué résulte non de pas l'application d'une réglementation mais d'une décision individuelle illégale, le fait générateur de la créance devant alors être rattaché, non à l'exercice au cours duquel la décision a été prise, mais à celui au cours duquel elle a été régulièrement notifiée.

[Conseil d'Etat n° 332092 du 13 février 2012](#)

ACTUALITES JURIDIQUES

ACTION SOCIALE

Les textes officiels du mois

[Décret n°2012-309 du 6 mars 2012](#)

- Relatif à l'automatisation des procédures d'attribution des tarifs sociaux de l'électricité et du gaz naturel.
JOURNAL OFFICIEL du 7 mars 2012

[Circulaire du 31 janvier 2012](#)

- Relative à la collecte de renseignements statistiques sur l'occupation des logements sociaux et son évolution pour l'année 2012.
BULLETIN OFFICIEL du 6 mars 2012

Jurisprudences

✓ Une collectivité ou un établissement public ne peut pas souscrire un contrat prévoyant l'affiliation obligatoire à une mutuelle de ses agents relevant du droit public.

[Conseil d'Etat n°354078 du 13 février 2012](#)

ASSOCIATIONS

Les textes officiels du mois

[Loi n°2012-348 du 12 mars 2012](#)

- Tendante à faciliter l'organisation des manifestations sportives et culturelles.
JOURNAL OFFICIEL du 13 mars 2012

[Arrêté du 3 février 2012](#)

- Arrêté du 3 février 2012 portant modification des dispositions réglementaires du code du sport.
JOURNAL OFFICIEL du 9 mars 2012

[Circulaire du 29 février 2012](#)

- Relative au Fonds pour le Développement de la Vie Associative (FDVA) et à l'utilisation de ses crédits déconcentrés.
BULLETIN OFFICIEL du 10 mars 2012

CONTRATS ET MARCHES

Jurisprudences

✓ Lorsqu'un acheteur public informe un candidat qu'un marché lui est attribué, cette décision ne crée pour l'attributaire aucun droit à la signature du marché.

[Cour Administrative d'Appel de Lyon n° 10LY02078 du 15 décembre 2011](#)

✓ Les conventions d'exploitation des casinos sont des délégations de service public, même si les jeux ne sont pas un service public.

[Conseil d'Etat n° 341562 du 19 mars 2012](#)

DELINQUANCE

Les textes officiels du mois

[Décret n° 2012-282 du 29 février 2012](#)

- Pris pour l'application de la loi n° 2011-1940 du 26 décembre 2011 visant à instaurer un service citoyen pour les mineurs délinquants.

JOURNAL OFFICIEL du 1er mars 2012

Ce texte précise les modalités d'application du service citoyen pour les mineurs délinquants. Il fixe les modalités de souscription, d'exécution et de résiliation du nouveau contrat de service en établissement public d'insertion de la défense (EPIDe). Il prévoit également l'application aux volontaires pour un contrat de service en EPIDe des règles de discipline s'appliquant d'ores et déjà aux volontaires pour l'insertion.

[Décret n° 2012-283 du 29 février 2012](#)

- Modifiant le décret n° 2005-888 du 2 août 2005 relatif à l'allocation et à la prime versées aux volontaires pour l'insertion.

JOURNAL OFFICIEL du 1er mars 2012

L'accomplissement d'un contrat de service par des mineurs délinquants en établissement public de la défense ouvre droit à la prime versée aux volontaires pour l'insertion. Ce décret précise les modalités d'attribution et de versement de cette prime.

[Circulaire du 20 mars 2012](#)

- Relative à la prévention de la délinquance dans les quartiers de la politique de la ville.

Site Internet du Premier ministre du 31 mars 2012

ECONOMIE

Les textes officiels du mois

[Arrêté du 23 mars 2012](#)

- Pris en application de l'article 3 du décret n° 2012-91 du 26 janvier 2012 relatif aux groupements d'intérêt public.

JOURNAL OFFICIEL du 25 mars 2012

ELECTIONS

Les textes officiels du mois

Décision du 19 mars 2012

- Arrêtant la liste des candidats à l'élection présidentielle.
JOURNAL OFFICIEL du 20 mars 2012

Avis du 31 mars 2012

- Listes des citoyens ayant présenté les candidats à l'élection du Président de la République.
JOURNAL OFFICIEL du 31 mars 2012

Circulaire du 28 février 2012

- Relative aux élections du Président de la République et aux élections législatives - Etablissement des procurations - Inscription sur les listes électorales.
BULLETIN OFFICIEL du 16 mars 2012

Circulaire du 23 mars 2012

- Relative à l'élection du Président de la République - Exercice du droit de vote par procuration.
Site Internet du Premier ministre du 31 mars 2012

ELUS

Les textes officiels du mois

Circulaire du 15 février 2012

- Relative au barème de la retenue à la source libératoire de l'impôt sur le revenu sur les indemnités de fonction perçues par les élus locaux en 2012.
Site Internet du Premier ministre du 5 mars 2012

Jurisprudences

✓ Une commune qui a mis à disposition d'une société un bâtiment à usage professionnel pour une certaine durée, et dont le maire a informé cette société au cours de cette période qu'il avait décidé de soumettre une proposition de cession de ce bâtiment au conseil municipal, engage sa responsabilité en cas de renoncement à la concrétisation de cette proposition, la société concernée subissant un préjudice du fait de la perte de chance d'acquiescer le bâtiment qu'elle occupait.

[Conseil d'Etat n° 346673 du 1 mars 2012](#)

✓ Le conseil municipal peut, par délibération, limiter le droit de chasser sur les biens communaux à une seule association de chasse dans la mesure où la nécessité d'assurer la sécurité des habitants de la commune et des chasseurs justifie qu'il soit dérogé au principe de libre disposition d'un bien communal.

[Cour Administrative d'Appel de Nantes n° 11NT00002 du 9 décembre 2011](#)

✓ Un maire ne peut pas décider de la réalisation d'une fresque décorative dans une chapelle sans l'aval du prêtre affecté à ce lieu.

[Cour Administrative d'Appel de Lyon n° 10MA00428 du 22 novembre 2011](#)

Réponses ministérielles

✓ Les maires portent l'écharpe tricolore avec glands à franges d'or dans les cérémonies publiques et toutes les fois que l'exercice de leurs fonctions peut rendre nécessaire ce signe distinctif de leur autorité. Les adjoints portent l'écharpe tricolore avec glands à frange d'argent dans l'exercice de leurs fonctions d'officier d'état civil et d'officier de police judiciaire, et lorsqu'ils remplacent et représentent le maire. Aucun texte législatif ou réglementaire n'autorise le port d'écharpes tricolores (bleu, blanc, rouge) par les conseillers régionaux et les conseillers généraux à l'occasion des cérémonies officielles. Le port de telles écharpes par des élus n'en ayant pas le droit constitue une usurpation de signes, et est passible de sanctions.

[AN78721 \(JO de l'Assemblée Nationale du 14 février 2012\)](#)

✓ Un salarié, par ailleurs élu local, placé en congé de maladie peut régulièrement exercer son mandat électif dès lors que cet exercice a été préalablement autorisé par le médecin.

[AN123907 \(JO de l'Assemblée Nationale du 21 février 2012\)](#)

✓ Aucun texte ne s'oppose à ce qu'un élu soit désigné par son conseil municipal pour représenter sa commune au sein de l'organe délibérant d'un établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre quand bien même il serait fonctionnaire territorial dans une autre commune membre du même établissement. Cet établissement public, à la gestion duquel il participe en tant que délégué, est une personne morale dotée d'une autonomie financière, distincte des communes membres et notamment de celle qui l'emploie comme agent salarié.

[S19129 \(JO du Sénat du 1^{er} mars 2012\)](#)

ENVIRONNEMENT

Les textes officiels du mois

[Loi n°2012-325 du 7 mars 2012](#)

- Portant diverses dispositions d'ordre cynégétique.
JOURNAL OFFICIEL du 8 mars 2012

Ce texte complète les dispositions du Code de l'environnement relatives à la chasse.

[Décret n°2012-385 du 21 mars 2012](#)

- Relatif à la Commission nationale d'orientation, de suivi et d'évaluation des techniques d'exploration et d'exploitation des hydrocarbures liquides et gazeux.
JOURNAL OFFICIEL du 22 mars 2012

Ce texte fixe la composition, les missions et les modalités de fonctionnement de la Commission nationale d'orientation, de suivi et d'évaluation des techniques d'exploration et d'exploitation des hydrocarbures liquides et gazeux. Elle a notamment pour mission d'évaluer les risques environnementaux liés aux techniques de fracturation hydraulique ou aux techniques alternatives. Elle émet un avis public sur les conditions de mise en oeuvre des expérimentations, réalisées aux seules fins de recherche scientifique sous contrôle public.

[Décret n°2012-392 du 22 mars 2012](#)

- Relatif aux autorisations temporaires de prélèvement en eau.
JOURNAL OFFICIEL du 26 mars 2012

Ce texte prolonge la possibilité de recourir aux autorisations temporaires de prélèvement en eau dans les zones de répartition des eaux.

[Arrêté du 16 mars 2012](#)

- Suspendant la mise en culture des variétés de semences de maïs génétiquement modifié (Zea mays L. lignée MON 810).
JOURNAL OFFICIEL du 18 mars 2012

[Circulaire du 21 février 2012](#)

- Relative à la réécriture du code forestier - partie législative.
Site Internet du Premier ministre du 1er mars 2012

Cette circulaire commente les dispositions de l'ordonnance du 26 janvier 2012 recodifiant la partie législative du code forestier. Ce texte a modifié les dispositions en matière de procédure et de sanctions pénales et de défense de la forêt contre l'incendie.

Bruit

[Décret n°2012-343 du 9 mars 2012](#)

- Modifiant l'article R.48-1 du Code de procédure pénale.
JOURNAL OFFICIEL du 11 mars 2012

Ce texte fait entrer dans le dispositif de l'amende forfaitaire, la sanction des infractions prévues à l'article R. 623-2 du Code pénal relatif aux bruits ou tapages injurieux ou nocturnes troublant la tranquillité d'autrui et à l'article R. 1337-7 du Code de la santé publique relatif aux bruits particuliers de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme. Ces infractions étaient auparavant punies de contraventions de troisième classe, dont le traitement relève de la compétence du juge de proximité sur réquisition du ministère public.

[Arrêté du 24 février 2012](#)

- Relatif au bruit émis par les aéronefs ultralégers motorisés.
JOURNAL OFFICIEL du 10 mars 2012

Ce texte précise notamment les conditions dans lesquelles les aéronefs ultralégers motorisés sont exemptés de la possession d'un certificat de limitation de nuisances.

Déchets

[Décret n°2012-291 du 29 février 2012](#)

- Relatif à l'harmonisation des consignes de tri des déchets d'emballages ménagers.
JOURNAL OFFICIEL du 2 mars 2012

Ce texte fixe les conditions de mise en oeuvre d'un dispositif harmonisé de consignes de tri des déchets d'emballages ménagers. Il s'agit d'une liste de déchets d'emballages relevant d'une collecte séparée. Sont concernés tous les déchets d'emballages ménagers constitués majoritairement soit de verre, soit d'acier, soit d'aluminium, soit de papier ou de carton, soit de plastique, ainsi que leurs bouchons et leurs couvercles, vidés de leur contenu.

[Arrêté du 29 février 2012](#)

- Fixant le contenu des registres mentionnés aux articles R.541-43 et R.541-46 du Code de l'environnement.
JOURNAL OFFICIEL du 9 mars 2012

Ce texte fixe le contenu des registres chronologiques de la production, de l'expédition, de la réception et du traitement de déchets.

Energies renouvelables

[Décret n°2012-394 du 23 mars 2012](#)

- Relatif au classement des réseaux de chaleur et de froid.
JOURNAL OFFICIEL du 24 mars 2012

Ce texte précise les conditions et la procédure de classement d'un réseau de chaleur ou de froid. Ces réseaux alimentés majoritairement par des énergies renouvelables ou de récupération, telles que la biomasse, la géothermie ou l'énergie fatale obtenue, par exemple, par incinération ou méthanisation.

Installations classées

[Décret n°2012-384 du 20 mars 2012](#)

- Modifiant la nomenclature des installations classées.
JOURNAL OFFICIEL du 22 mars 2012

Ce texte crée quatre nouvelles rubriques dans la nomenclature des ICPE.

Parcs nationaux

[Arrêté du 20 mars 2012](#)

- Portant application de l'article R.331-19-1 du Code de l'environnement.
JOURNAL OFFICIEL du 30 mars 2012

Ce texte précise le contenu du dossier de demande d'autorisation spéciale relative à l'organisation et au déroulement de manifestation publique.

[Arrêté du 20 mars 2012](#)

- Portant application de l'article R.331-19-2 du Code de l'environnement.
JOURNAL OFFICIEL du 30 mars 2012

Ce texte précise les modalités de demande d'autorisation spéciale de survol motorisé des Parcs nationaux.

[Arrêté du 20 mars 2012](#)

- Portant application de l'article R.331-26 du Code de l'environnement.
JOURNAL OFFICIEL du 30 mars 2012

Ce texte précise les modalités d'organisation de l'élection par le préfet de département des conseils d'administration des parcs nationaux. Ils comprennent des maires et des représentants d'EPCI élus dans chaque département.

Prévention des risques

[Circulaire du 20 février 2012](#)

- Relative à la gestion des impacts environnementaux et sanitaires d'événements d'origine technologique en situation post-accidentelle.
BULLETIN OFFICIEL du 26 mars 2012

[Circulaire du 22 février 2012](#)

- Relative aux thèmes prioritaires d'actions nationales en matière de risques naturels et hydrauliques pour 2012-2013.

BULLETIN OFFICIEL du 26 février 2012

[Circulaire du 6 janvier 2012](#)

- Relative à la prévention des risques miniers résiduels.

Site Internet du Premier ministre du 29 mars 2012

Elle a pour objet, d'une part, d'apporter des éléments méthodologiques de gestion des risques miniers résiduels suite à l'arrêt des exploitations minières, d'autre part, de préciser et d'actualiser les modalités d'élaboration et/ou de révision des PPRM.

Réponses ministérielles

✓ Le maire peut mettre en oeuvre des mesures proportionnées destinées à prévenir la prolifération d'animaux, qui n'ont pas été classés comme animaux nuisibles par arrêté préfectoral, mais dont la présence, trouble la sécurité, la tranquillité ou la salubrité publique.

[AN17990 \(JO de l'Assemblée Nationale du 6 mars 2012\)](#)

ETAT CIVIL

Les textes officiels du mois

[Loi n°2012-410 du 27 mars 2012](#)

[Décision n° 2012-652 du 22 mars 2012](#)

- Relative à la protection de l'identité.

JOURNAL OFFICIEL du 28 mars 2012

Ce texte a été instauré pour lutter contre l'usurpation et la falsification d'identité. La principale mesure de ce texte est l'instauration de la carte d'identité électronique. Le Conseil constitutionnel a censuré les dispositions concernant le fichier central d'empreintes biométriques, considérant qu'elles portent une "atteinte au droit au respect de la vie privée" non "proportionnée au but poursuivi". Il a également refusé d'autoriser la puce facultative permettant de s'identifier sur internet pour faciliter l'usage des services en ligne.

[Décision n° 2012-227 du 30 mars 2012](#)

- Question prioritaire de constitutionnalité relative aux conditions de contestation par le procureur de la République de l'acquisition de la nationalité par mariage.

JOURNAL OFFICIEL du 31 mars 2012

Les dispositions attaquées sont conformes à la Constitution.

FINANCES

Les textes officiels du mois

[Loi n°2012-354 du 14 mars 2012](#)

- De finances rectificative pour 2012.
JOURNAL OFFICIEL du 15 mars 2012

Aides de l'Etat

[Décret n°2012-310 du 6 mars 2012](#)

- Relatif à l'aide versée aux organismes d'accueil de jeunes en service civique pour l'organisation de la formation civique et citoyenne.
JOURNAL OFFICIEL du 7 mars 2012

[Arrêté du 12 mars 2012](#)

- Modifiant l'arrêté du 23 décembre 2002 relatif aux pièces à produire à l'appui d'une demande de subvention présentée au titre de la dotation globale d'équipement des communes.
JOURNAL OFFICIEL du 27 mars 2012

[Circulaire du 9 mars 2012](#)

- Relative à la taxe sur les surfaces commerciales - Champ d'application - Fait générateur et exigibilité.
Site Internet du Premier ministre du 21 mars 2012

[Circulaire du 2 février 2012](#)

- Relative au recensement des communes connaissant des difficultés financières particulières justifiant l'attribution d'une subvention exceptionnelle au titre de l'année 2012.
Site Internet du Premier ministre du 18 février 2012

[Circulaire du 23 mars 2012](#)

- Relative au rapport annuel sur les dépenses consacrées aux aides d'Etat en 2011 par les collectivités territoriales et leurs groupements.
BULLETIN OFFICIEL du 29 mars 2012

[Circulaire du 9 mars 2012](#)

- Relative à la dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) - Exercice 2012.
Site Internet du Premier ministre du 31 mars 2012

[Circulaire du 19 mars 2012](#)

- Relative à la dotation de développement urbain (DDU) pour 2012.
Site Internet du Premier ministre du 28 mars 2012

Fiscalité locale

[Circulaire du 5 mars 2012](#)

- Relative à la taxe sur la cession à titre onéreux de terrains nus rendus constructibles. Commentaires de l'article 55 de la loi de modernisation de l'agriculture et de la pêche (n° 2010-874 du 27 juillet 2010).
Site Internet du Premier ministre du 15 mars 2012

[Circulaire du 20 février 2012](#)

- Relative à la taxe foncière sur les propriétés non bâties - Exonérations temporaires. Vergers, cultures fruitières d'arbres et arbustes et vignes.
Site Internet du Premier ministre du 16 mars 2012

[Circulaire du 9 mars 2012](#)

- Relative à la taxe foncière sur les propriétés bâties et la contribution économique territoriale - Valeur locative retenue - Conditions d'application de la méthode comptable et de la méthode particulière.
Site Internet du Premier ministre du 21 mars 2012

[Circulaire du 19 mars 2012](#)

- Relative à la taxe d'habitation sur les logements vacants au profit des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre.
Site Internet du Premier ministre du 26 mars 2012

Réponses ministérielles

✓ Bien que la Cour des comptes suggère d'instituer un budget annexe obligatoire pour toutes les collectivités chargées de la collecte et/ou du traitement des déchets ménagers et assimilés, quel que soit le mode de financement du service, il n'y a pas lieu de rendre obligatoire, pour les collectivités qui choisissent de gérer le service des déchets ménagers comme une activité administrative, l'institution d'un budget annexe. Les communes disposent déjà des outils leur permettant d'analyser les coûts de la gestion des déchets.

[AN119904 \(JO de l'Assemblée Nationale du 6 mars 2012\)](#)

INTERCOMMUNALITE

Les textes officiels du mois

[Loi n°2012-281 du 29 février 2012](#)

- Visant à assouplir les règles relatives à la refonte de la carte intercommunale.
JOURNAL OFFICIEL du 1er mars 2012

[Circulaire du 24 janvier 2012](#)

- Relative à la méthodologie de mise en oeuvre des schémas départementaux de coopération intercommunale.
BULLETIN OFFICIEL du 25 février 2012

POLICE MUNICIPALE

Les textes officiels du mois

[Ordonnance n° 2012-351 du 12 mars 2012](#)

[Rapport au Président de la République du 12 mars 2012](#)

- Relative à la partie législative du code de la sécurité intérieure.
JOURNAL OFFICIEL du 13 mars 2012

Ce texte procède à la création de la partie législative d'un code de la sécurité intérieure par la codification de l'ensemble de la législation en matière de sécurité publique et de sécurité civile.

[Décret n°2012-312 du 5 mars 2012](#)

- Relatif aux manifestations sportives sur les voies publiques ou ouvertes à la circulation publique.
JOURNAL OFFICIEL du 7 mars 2012

[Arrêté du 2 mars 2012](#)

- Modifiant l'arrêté du 14 novembre 2001 fixant les tarifs maxima des frais de fourrière pour automobiles.
JOURNAL OFFICIEL du 8 mars 2012

[Arrêté du 25 février 2012](#)

- Modifiant l'arrêté du 4 avril 1996 relatif aux manifestations aériennes et l'arrêté du 21 mars 2007 relatif aux aéronefs non habités qui évoluent en vue directe de leurs opérateurs.
JOURNAL OFFICIEL du 14 mars 2012

Les manifestations aériennes faisant intervenir uniquement des aéromodèles doivent faire l'objet d'une demande d'autorisation auprès des services de la préfecture. Les demandes d'autorisation doivent être transmises au maire de la commune sur le territoire de laquelle la manifestation est envisagée. Les manifestations de présentations publiques en intérieur doivent faire l'objet d'une demande d'autorisation auprès du maire de la commune concernée.

[Circulaire du 5 mars 2012](#)

- Relative au recensement pour le remboursement par l'Etat de l'indemnité aux régisseurs des polices municipales.
Site Internet du Premier ministre du 15 mars 2012

RESTAURATION SCOLAIRE

Les textes officiels du mois

[Arrêté du 15 février 2012](#)

- Portant abrogation de l'arrêté du 26 juin 1974 réglementant les conditions hygiéniques de congélation, de conservation et de décongélation des denrées animales et d'origine animale.
JOURNAL OFFICIEL du 2 mars 2012

[Avis du 14 mars 2012](#)

- De validation interministérielle d'un guide de bonnes pratiques d'hygiène et d'application des principes HACCP.
JOURNAL OFFICIEL du 14 mars 2012

SANTE ET SECURITE

Les textes officiels du mois

[Décret n°2012-284 du 28 février 2012](#)

- Relatif à la possession obligatoire d'un éthylotest par le conducteur d'un véhicule terrestre à moteur.
JOURNAL OFFICIEL du 1er mars 2012

[Arrêté du 6 mars 2012](#)

- Portant homologation de la décision n° 2011-DC-0253 de l'Autorité de sûreté nucléaire du 21 décembre 2011 prise en application du code de la santé publique, définissant les conditions particulières d'emploi ainsi que les modalités d'enregistrement, les règles de suivi, la reprise et l'élimination des détecteurs de fumée à chambre d'ionisation.
JOURNAL OFFICIEL du 15 mars 2012

[Circulaire du 21 février 2012](#)

- Relative aux nouvelles règles de sécurité applicables aux tracteurs agricoles et forestiers neufs.
Site Internet du Premier ministre du 2 mars 2012

URBANISME

Les textes officiels du mois

[Loi n°2012-387 du 22 mars 2012](#)

- Relative à la simplification du droit et à l'allègement des démarches administratives.
JOURNAL OFFICIEL du 23 mars 2012

Ce texte contient de nombreuses dispositions concernant les collectivités territoriales. Certaines de ces dispositions modifient notamment le droit de préemption des communes ou encore les publicités, enseignes et pré-enseignes.

[Circulaire du 2 mars 2012](#)

- Relative aux aires de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP).
Site Internet du Premier ministre du 14 mars 2012

Documents d'urbanisme et règles de construction

[Loi n°2012-376 du 20 mars 2012](#)

- Relative à la majoration des droits à construire.
JOURNAL OFFICIEL du 21 mars 2012

[Décret n°2012-290 du 29 février 2012](#)

- Relatif aux documents d'urbanisme et pris pour l'application de l'article 51 de la loi n°2010-874 du 27 juillet 2010 de modernisation de l'agriculture et de la pêche.
JOURNAL OFFICIEL du 2 mars 2012

Ce texte modifie les dispositions réglementaires du code de l'urbanisme relatives aux schémas de cohérence territoriaux et aux plans locaux d'urbanisme pour tirer les conséquences de la loi portant engagement national pour l'environnement. Il s'agit, principalement, de préciser le contenu de ces documents, notamment le contenu des plans locaux d'urbanisme intercommunaux (dispositions tenant lieu de programme local de l'habitat et dispositions tenant lieu de plan de déplacements urbains). Il précise également les conditions de classement des terrains en zone naturelle et forestière et en zone agricole.

[Circulaire du 3 février 2012](#)

- Relative au respect des modalités de calcul de la surface de plancher des constructions définie par le livre I du code de l'urbanisme.
Site Internet du Premier ministre du 7 mars 2012

Diagnostic de performance énergétique

[Arrêté du 8 février 2012](#)

- Modifiant l'arrêté du 3 mai 2007 relatif au diagnostic de performance énergétique pour les bâtiments existants à usage principal d'habitation proposés à la location en France métropolitaine.
JOURNAL OFFICIEL du 15 mars 2012

[Arrêté du 8 février 2012](#)

- Modifiant l'arrêté du 15 septembre 2006 relatif au diagnostic de performance énergétique pour les bâtiments existants proposés à la vente en France métropolitaine.
JOURNAL OFFICIEL du 15 mars 2012

Ces textes précisent le nouveau contenu du diagnostic de performance énergétique ainsi que les méthodes à utiliser selon les cas.

Jurisprudences

✓ Le titulaire d'un permis de construire délivré avant l'entrée en vigueur des nouvelles règles relatives aux autorisations d'urbanisme doit, si le chantier se poursuit après cette date, respecter les nouvelles modalités d'affichage.

[Conseil d'Etat n°337567 du 17 février 2012](#)

✓ Pour instruire une déclaration préalable de travaux sur un bien en copropriété, le maire n'a pas à exiger les documents attestant que le pétitionnaire est autorisé à effectuer ces travaux.

[Conseil d'Etat n°333631 du 15 février 2012](#)

Réponses ministérielles

✓ Lorsqu'une décision de retrait d'un permis de construire est annulée, faute d'avoir procédé aux formalités imposées par la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, le permis initial est rétabli à compter de la lecture de la décision juridictionnelle prononçant cette annulation.

[S21824 \(JO du Sénat du 1^{er} mars 2012\)](#)

VIE SCOLAIRE

Les textes officiels du mois

[Arrêté du 16 février 2012](#)

- Portant création d'un traitement dénommé «répertoire national des identifiants élèves, étudiants et apprentis».

JOURNAL OFFICIEL du 23 mars 2012

[Circulaire du 15 février 2012](#)

- Relative aux règles de prise en charge par les communes des dépenses de fonctionnement des écoles privées sous contrat.

BULLETIN OFFICIEL du 16 février 2012

[Circulaire du 27 mars 2012](#)

- Relative aux orientations et instructions pour la préparation de la rentrée 2012.

BULLETIN OFFICIEL du 28 mars 2012

[Circulaire du 26 décembre 2011](#)

- Relative à l'instruction dans la famille.

BULLETIN OFFICIEL du 19 février 2012